

3. PADD

Dossier approuvé par délibération du conseil municipal en date du 26 juin 2023

Le PADD s'organise autour de trois axes forts, chacun comportant des orientations favorables à la santé, pour activer l'ensemble des déterminants de santé

Axe 1

Affirmer l'identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante

- Inclusion par le sport.
- Réduction des inégalités socio-économiques.
- Accès à l'emploi et à l'enseignement.

Axe 2

Faire ville par la solidarité et les connexions urbaines : rassembler et connecter

- Qualité de l'habitat
- Promotion de l'activité physique et des mobilités actives.
- Offre de soins.
- Cohésion sociale
- Accessibilité aux services et équipements.

Axe 3

Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé

- Accès et qualité des espaces verts.
- Lutte contre le bruit.
- Qualité de l'air.
- Lutte contre les ilots de chaleur urbains.

PLU favorable à la santé



Axe 1

Affirmer l'identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante

1 - Affirmer une identité économique fondée sur l'ESS, l'inclusion et la formation

2 - Confirmer la vocation des ZAE et améliorer leur attractivité afin de démarquer la Ville au sein d'un environnement concurrentiel.

3 - Développer l'innovation et l'inclusion via le numérique

1 – Affirmer une identité économique fondée sur l'ESS, l'inclusion et la formation

FAIRE DE GARGES-LÈS-GONESSE UNE VILLE PIONNIÈRE DE L'INCLUSION ET LA SANTE PAR LE SPORT

- Favoriser le développement d'une économie profitable aux habitants (économie sociale et solidaire, artisanat...).
- Développer un centre national d'inclusion par le sport de rayonnement supra-communal (projet d'Arena).
- Valoriser le site de la Sapinière comme un secteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie à travers un projet de rayonnement supra-communal et d'intérêt général public répondant aux ambitions de formation, d'inclusion et de santé. Conditionner l'évolution du site à la valorisation des espaces naturels supports de biodiversité et à la limitation de l'imperméabilisation des sols.

AMELIORER LA FORMATION ET L'ACCESSIBILITE A L'EMPLOI

- Conserver l'emploi sur la ville en préservant et redynamisant les zones d'activités économiques.
- Améliorer l'accessibilité à l'emploi pour les Gargeois, par une meilleure adéquation entre les emplois proposés et les compétences des actifs gargeois.
- Faciliter l'accessibilité des Gargeois aux structures liées à l'emploi (bureau information jeunesse, pôle emploi...) notamment par la création d'un EMI (Espace Mutualisé Inclusif) rassemblant les structures autour de l'emploi.
- Améliorer l'accessibilité des pôles d'emplois par les transports en commun et les liaisons douces.
- Conforter les équipements scolaires secondaires et l'accessibilité aux formations supérieures.
- Développer une offre de formation adaptée au marché de l'emploi du territoire.
- Poursuivre l'utilisation des clauses d'insertion pour les Gargeois dans les appels d'offres.

Axe 1 | Affirmer l'identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante

1 – Affirmer une identité économique fondée sur l'ESS, l'inclusion et la formation

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AFIN DE FAIRE RAYONNER LA VILLE À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

- Développer une nouvelle offre d'enseignement spécifique attractive (cité scolaire à vocation internationale, collège privé, centres de formation).
- Créer une centralité autour de l'innovation et de l'enseignement.
- Diversifier l'offre en équipements vers de nouveaux services (fablab, tiers lieux...).

2 - Confirmer la vocation des ZAE et améliorer leur attractivité afin de démarquer la Ville au sein d'un environnement concurrentiel.

- **Mener une réflexion sur la vocation des différentes zones d'activités en définissant les types d'activités à maintenir et les diversifications à rechercher...** afin de démarquer Garges-lès-Gonesse au sein d'un environnement concurrentiel important et d'y attirer les entreprises.
- **Conforter l'attractivité des zones d'activités** en améliorant leur desserte et leur lisibilité, et en améliorant leur qualité paysagère et environnementale (renaturation, lutte contre les îlots de chaleur urbains). **Requalifier notamment la ZAE de la Muette**, en lien avec l'étude de diversification menée par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et en prenant en compte la création de l'avenue du Parisis. Conforter la vocation économique de la ZAE des Doucettes.
- **Travailler sur la réduction des nuisances liées aux zones d'activités** (circulations, bruit, pollutions) via des aménagements ou des mutations de typologies d'activités, en veillant à améliorer la qualité de vie au sein des quartiers d'habitat limitrophes.

3 – Développer l'innovation et l'inclusion via le numérique

Développer les emplois de demain et améliorer l'accès à l'emploi via le numérique

- Assurer l'accessibilité au très haut débit pour toutes les entreprises.
- Renforcer l'accès au numérique pour tous.
- Créer de nouveaux espaces de co-working et des lieux mutualisés pour le travail à distance.

Renforcer la sécurité via les outils numériques

- Créer un centre d'hypervision urbain (CHU).

Améliorer le fonctionnement urbain en développant la « smart city ».

- Favoriser le développement d'équipements et d'outils au service de la Ville Intelligente.
- Développer les arts numériques dans le nouveau pôle d'innovation sociale et culturelle de la Ville
- Simplifier l'accès aux praticiens par le développement de la téléconsultation
- Permettre le déploiement d'un réseau de chaleur sur l'ensemble du territoire afin de faire bénéficier les usagers d'un service public de production et de distribution de chaleur moderne et performant en favorisant l'usage d'énergies alternatives aux énergies fossiles et en inscrivant le chauffage urbain dans une dynamique de Développement Durable ;

1 - Affirmer l'identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante



Conforter l'attractivité des zones d'activités en améliorant leur desserte et leur lisibilité, et en améliorant leur qualité paysagère et environnementale (renaturation, lutte contre les îlots de chaleur urbains). Requalifier notamment la ZAE de la Muette, en lien avec l'étude de diversification économique menée par la CARPF et en prenant en compte la création de l'avenue du Parisis. Conforter la vocation économique de la ZAE des Doucettes.



Faciliter l'accessibilité des Gargeois aux structures liées à l'emploi (bureau information jeunesse, pôle emploi...) notamment par la création d'un EMI (Espace Mutualisé Inclusif) rassemblant les structures autour de l'emploi



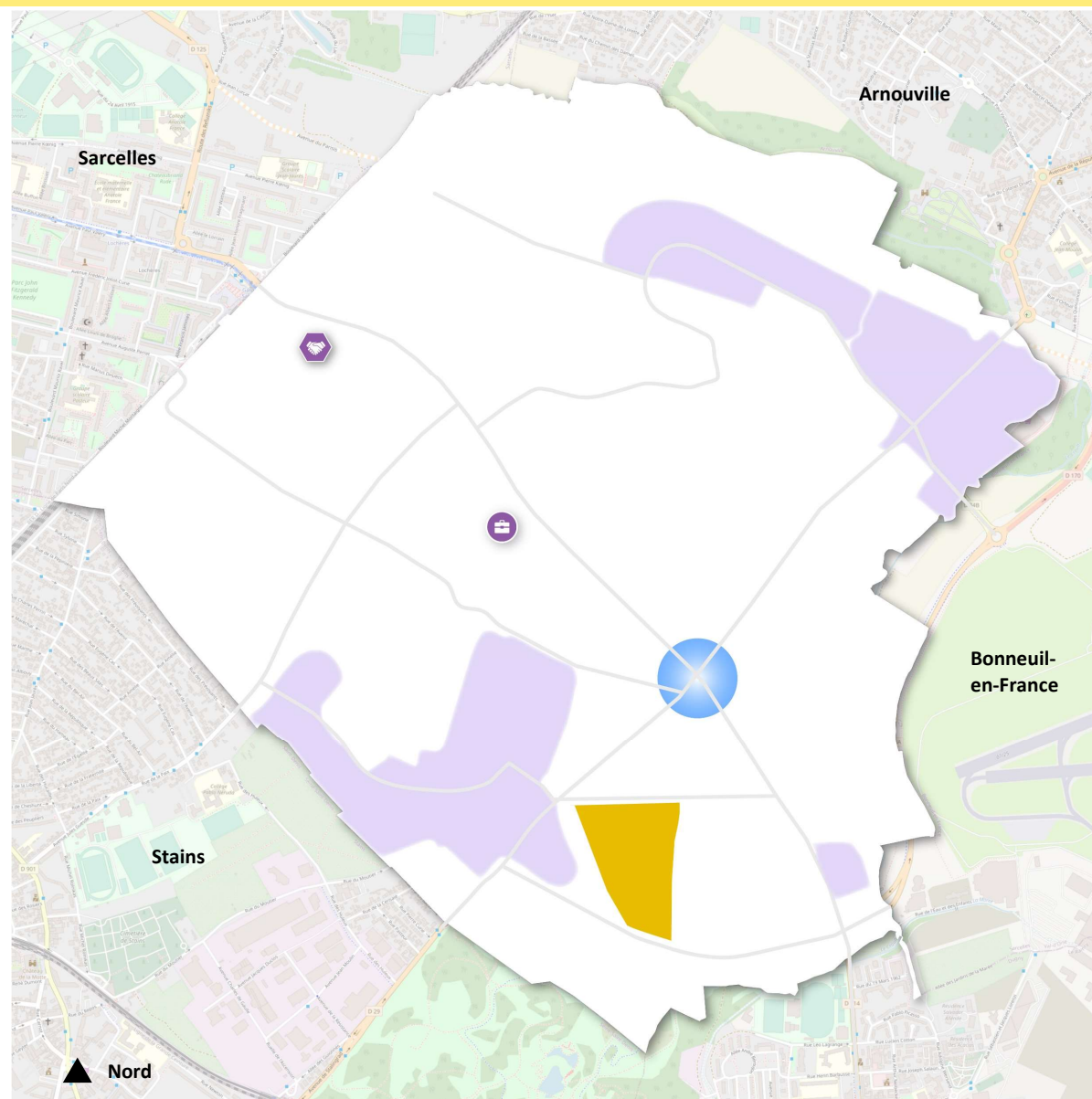
Favoriser le développement d'une économie profitable aux habitants notamment par la création d'une maison de l'économie sociale et solidaire



Structurer une polarité autour de l'innovation à rayonnement supra communal



Valoriser le site de la Sapinière comme un secteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie à travers un projet de rayonnement supra-communal et d'intérêt général public répondant aux ambitions de formation, d'inclusion et de santé. Conditionner l'évolution du site à la valorisation des espaces naturels supports de biodiversité et à la limitation de l'imperméabilisation des sols.



Axe 2

Faire ville par la solidarité et les connexions urbaines :
rassembler et connecter

1- Œuvrer au développement de la mixité sociale et promouvoir un habitat durable et de qualité

2- Poursuivre l'amélioration de l'offre et développer l'accessibilité aux équipements et services

3 - Diversifier l'offre commerciale et assurer un maillage du territoire communal

4 - Assurer un développement urbain maîtrisé, développer les connexions urbaines et améliorer les mobilités

1- Œuvrer au développement de la mixité sociale et promouvoir un habitat durable et de qualité

DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DE LA COMMUNE

- **Viser une production neuve qualitative** : matériaux sains, respect des normes énergétiques et durabilité, qualité et confort des logements proposés au-delà de la qualité de l'enveloppe architecturale, attention portée au coût global pour une offre financièrement accessible...).
- **Favoriser le parcours résidentiel des ménages en développant une offre de logements adaptée**
- **Améliorer le cadre de vie des quartiers pavillonnaires** en préservant les espaces de jardin, en luttant contre les divisions pavillonnaires et en évitant les divisions anarchiques de parcelles.
- Conditionner le développement de nouvelles opérations de logements au développement de projets bien intégrés, ayant un impact positif pour le quartier et ses habitants et permettant de valoriser le cadre de vie.

DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS

- **Diversifier l'offre de logement autant sur les produits proposés** (appartements, maisons individuelles, locatif, accessibilité) que sur les typologies développées.
- **Diminuer la part de logements sociaux** dans les quartiers comportant une forte concentration afin d'obtenir une répartition plus équilibrée de l'offre des logements sociaux ainsi qu'une mixité sociale plus importante à l'échelle de la commune.
- **Maximiser la part des droits de réservation de la Ville** dans le parc de logements locatifs sociaux.
- **Veiller à produire une offre de logements en adéquation avec les besoins des personnes âgées** (en tenant compte de la forte proportion de personnes âgées hébergées chez leurs proches) : solutions d'offre de services, adaptation des logements pour maintien à domicile, mutations au sein du parc social, hébergement spécifique.

1- Œuvrer au développement de la mixité sociale et promouvoir un habitat durable et de qualité

AMELIORER LES CONDITIONS D'HABITAT

- Lutter contre la suroccupation en intégrant une programmation plus ambitieuse en matière de grands logements.
- Poursuivre l'engagement de la Ville dans la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.
- Lutter contre la précarité énergétique.
- Poursuivre le renouvellement urbain dans le NPNRU de la Dame Blanche Nord et préparer le renouvellement urbain des quartiers Barbusses / Basses Bauves / Centre-Ville.
- Veiller à la réhabilitation du parc ancien, notamment des copropriétés dégradées (dispositifs d'amélioration de l'Habitat en Centre-Ville, Dame Blanche Ouest et Dame Blanche Nord).
- Valoriser le potentiel en matière d'espaces extérieurs privatifs ou communs dans le bâti collectif existant.
- Travailler en partenariat avec les bailleurs sociaux afin d'assurer un meilleur entretien et une réhabilitation du parc social vieillissant (projet de renouvellement urbain de la Dame Blanche Nord, réhabilitations dans le quartier de la Dame Blanche Ouest, la Muette, etc.).

2- Poursuivre l'amélioration de l'offre et développer l'accessibilité aux équipements et services

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS

- Chercher à stabiliser les effectifs scolaires par une politique **d'ensemble** (logements destinés aux familles, intervention sur les équipements scolaires, lutte contre le décrochage scolaire...).
- Répondre à la demande en structure d'accueil collectif de petite enfance et diversifier les modalités d'accueil.
- Améliorer l'offre d'activités sportives à travers :
 - L'amélioration de l'accès au sport et l'inclusion de tous les publics (femmes, personnes âgées, personnes handicapées...), en proposant notamment des activités sportives non genrées.
 - Le développement des pratiques sportives autonomes et de plein air sécurisées, en complémentarité de l'offre proposée par les clubs sportifs.
 - Le développement d'activités conjointes en vue de **mixer les usages** (ex : aires de jeux pour les enfants / aménagements sportifs pour les parents).
 - La programmation d'aménagements sportifs dans le cadre des projets de résidentialisation, en lien avec les bailleurs

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS

- Mener une réflexion quant à la localisation des futurs équipements (accessibilité, visibilité, rôle dans la vie des quartiers), notamment dans les quartiers manquant d'équipements de proximité (Lutèce, Croix-Buard, Carnot...).
- Adopter une stratégie globale et inclusive à destination de tous les publics en faveur de l'accès à la culture et aux loisirs notamment par la création du pôle d'innovation sociale et culturelle
- Équilibrer l'offre d'actions sociales en implantant une nouvelle offre dans les secteurs déficitaires.
- Développer des activités fédératrices à l'échelle de la ville, et notamment à l'attention des publics jeunes, afin que les habitants se déplacent d'un quartier à l'autre.
- S'appuyer sur les différents espaces ouverts de la commune (espaces verts, autres espaces publics,...) pour compléter l'offre au sein des équipements sur des fonctions favorables à la santé : parcours culturel de plein air, lieux propices à la cohésion sociale, ressourcement et santé mentale...

2- Poursuivre l'amélioration de l'offre et développer l'accessibilité aux équipements et services

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

- **Améliorer l'accès aux soins de la population**, en encourageant la tendance à l'installation de nouveaux professionnels médicaux observée ces dernières années, avec des spécialités tenant compte des structures démographiques (place des jeunes, vieillissement en cours...).
- **Assurer une couverture du territoire** en équipements médicaux, notamment à travers de nouveaux projets de structures de santé **tel que les projets de maisons de santé dans les quartiers de la Lutèce, des Basses Bauves et de la Dame Blanche Nord.**

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE PRATIQUES FAVORABLES A LA SANTE

Intégrer cette dimension dans les projets urbains majeurs sur la commune :

- Anticiper la programmation d'offres immobilières adaptées à des structures de santé, pouvant être en lien avec la création d'espaces de proximité dédiés à la santé / bien-être (jardins thérapeutiques, agrès de sports inter-générationnels)...
- Favoriser des projets de santé en mettant en avant la réduction des inégalités sociales de santé, la promotion de l'activité physique, de l'alimentation saine, la lutte contre la précarité énergétique...

3 – Diversifier l'offre commerciale et assurer un maillage du territoire communal

MIEUX REPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

- **Renforcer la complémentarité entre les polarités principales** (centres commerciaux) **et les polarités de quartiers existantes** (offre commerciale incluant les marchés forains), en lien avec l'offre d'équipements.
- **Maintenir voire développer l'ensemble des polarités commerciales de proximité.**
- **Améliorer la polarité du centre ville** en travaillant notamment à une recomposition de l'offre commerciale et une amélioration des usages.

RENFORCER L'ATTRACTIVITE COMMERCIALE DE LA COMMUNE

- **Poursuivre les efforts de réhabilitation des principales polarités commerciales** (Les Doucettes, les Mouettes, etc.).
- **Améliorer la qualité des espaces publics** à proximité des polarités commerciales afin de faciliter leur utilisation par tous les publics.
- **Améliorer les accès et le stationnement** (véhicules, cycles) vers les polarités commerciales.

DEVELOPPER UNE OFFRE COMMERCIALE DE QUALITE

- **Encadrer le développement des commerces en dehors des polarités commerciales existantes.**
- **Recréer une offre de locaux commerciaux adaptée aux besoins** lors d'opérations de renouvellement urbain.
- **Encourager l'accueil de commerces privilégiant les circuits courts et l'agriculture biologique** tout en restant accessibles à la majorité des habitants.

4 – Assurer un développement urbain maîtrisé, développer les connexions urbaines et améliorer les mobilités

ASSURER UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE

- **Assurer la transformation du quartier de gare Garges-Sarcelles** par l'achèvement de la ZAC des Portes de la Ville et la requalification du secteur de la halle Saint-Just, comprenant la création d'un pôle dédié à l'économie sociale et solidaire.
- **Réaménager la place du 19 mars 1962 au Vieux Pays** afin de valoriser les grands projets d'équipements et le centre historique de la Ville.
- **Poursuivre le renouvellement urbain** dans le quartier NPNRU de la Dame Blanche Nord et **préparer le renouvellement urbain** des quartiers Barbusses / Basses Bauves / Centre-Ville.
- **Aménager le Fort de Stains et de la coulée verte en un espace paysager** permettant de rassembler les habitants autour d'activités sportives, pédagogiques et de loisirs.

AMELIORER LES CONNEXIONS URBAINES A L'ECHELLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

- **Atténuer les coupures urbaines et développer les connexions entre les quartiers à travers :**
 - La valorisation des liaisons existantes et la création de parcours (sportifs, culturels, cyclables...) dans la ville, permettant les déplacements de tous les habitants en lien avec une signalétique incitative (ex : indication des temps de trajet à pied ou à vélo), vectrice de l'identité de la Ville.
 - L'apaisement de la circulation sur les grands axes.
- **Optimiser le potentiel de développement et la lisibilité des entrées de ville** : pôle gare et ses abords, entrée de ville Nord (ZAE de la Muette et ZAC du Pont de Pierre), et entrée de ville sud (Argentières, Parc Geroges Valbon et ZAE des Doucettes).

4 – Assurer un développement urbain maîtrisé, développer les connexions urbaines et améliorer les mobilités

AMELIORER L'ACCESSIBILITE DE LA COMMUNE ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TRANSPORTS

- **Mettre en œuvre le projet de l'avenue du Parisis afin de décongestionner le territoire.**
- **Accompagner le développement de la ligne de transport structurante (BHNS Garges-Sarcelles – Parc des Expositions – Roissy-Pôle) et favoriser son insertion urbaine et paysagère par la création d'itinéraires cyclables et l'embellissement des abords des axes de circulation.**

DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES FAVORABLES A LA SANTE

- **Porter un projet d'ensemble favorable à l'activité physique du quotidien :** place centrale pour la marche active et le vélo, favoriser les activités ludiques et sportives libres et de plein air.
- **Favoriser la pratique du vélo** en développant des pistes cyclables sur le territoire et des infrastructures favorables aux déplacements actifs, dans le cadre du Schéma directeur des liaisons douces en cours.
- **Traiter la question de la sécurité et du partage de l'espace public** entre piétons, vélos, trottinettes, véhicules motorisés, personnes à mobilité réduite... et favoriser la place du piéton dans la ville.
- **Renforcer les possibilités d'accès en mobilité actives vers les polarités** commerciales, d'équipements et de loisirs et vers les espaces verts.

2 - Faire ville par la solidarité et les connexions urbaines : rassembler et connecter

- 

Améliorer le cadre de vie des quartiers pavillonnaires en préservant les espaces de jardin, en luttant contre les divisions pavillonnaires et en évitant les divisions anarchiques de parcelles.
- 

Diversifier l'offre de logements
Améliorer les conditions d'habitat
- 

Poursuivre le projet de renouvellement urbain de la Dame Blanche Nord
- 

Finaliser le projet de renouvellement urbain de la Dame Blanche Ouest
- 

Préparer le renouvellement urbain des quartiers Barbusse/ Basses Bauves et Centre-Ville
- 

Poursuivre l'amélioration de l'offre et développer l'accessibilité aux équipements et services
- 

Assurer une couverture du territoire en équipements médicaux, notamment à travers de nouveaux projets de structures de santé
- 

Conserver et valoriser les équipements publics de rayonnement supra-communale notamment la patinoire intercommunale et le gymnase Pablo Neruda
- 

Adopter une stratégie globale et inclusive à destination de tous les publics en faveur de l'accès à la culture et aux loisirs notamment par la création du pôle d'innovation sociale et culturelle
- 

Aménager un espace vert et des équipements sportifs de plein air sur le site Mornet.
- 

Réaffirmer la place de Centre-Ville
- 

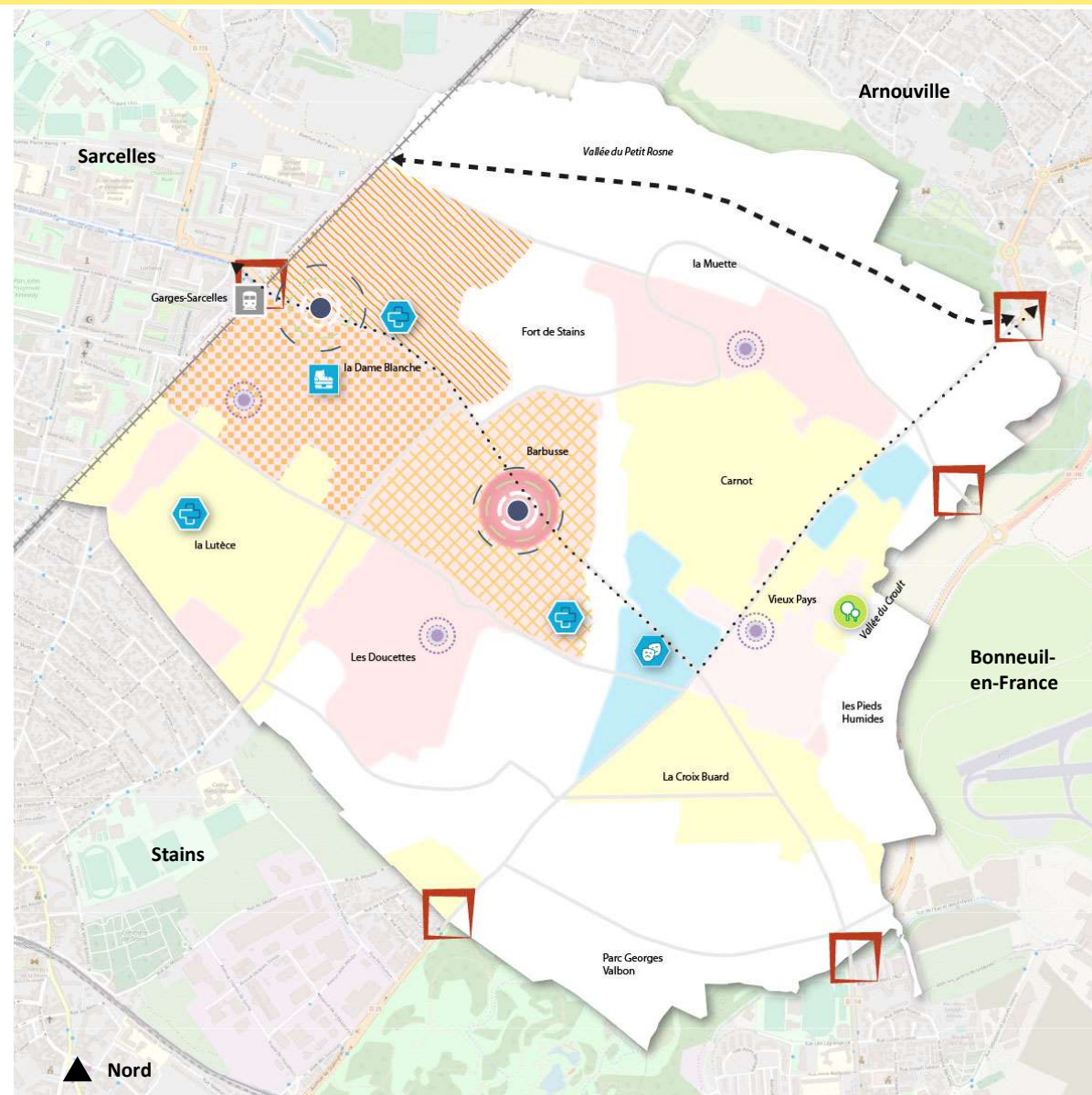
Poursuivre les efforts de réhabilitation des principales polarités commerciales
- 

Améliorer la qualité des entrées de ville
- 

Mettre en œuvre le projet de l'avenue du Paris afin de décongestionner le territoire.
- 

Accompagner le développement de la ligne de transport structurante BHNS Garges-Sarcelles – Parc des Expositions – Roissy-Pôle.
- 

Apaiser la circulation sur les grands axes.



Axe 3

Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé

1 - Valoriser les espaces verts et cours d'eau de la commune pour leur rôle dans la lutte contre le changement climatique et la qualité du cadre de vie

2 - Relever le défi de l'adaptation au changement climatique : améliorer la résilience du territoire, intégrer les risques et nuisances dans l'aménagement et créer un environnement favorable à la santé et au bien-être.

1- Valoriser les espaces verts et cours d'eau de la commune pour leur rôle dans la lutte contre le changement climatique et la qualité du cadre de vie

- **Limiter à 8,4 ha la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestier** et réfléchir le développement urbain dans une logique d'éviter, réduire, compenser ses impacts sur l'environnement.
- **Conserver et valoriser les espaces verts** de la commune, éléments repères au sein du paysage et facteur d'attractivité de la ville.
- **Renaturer certains quartiers** pour donner accès à la nature, vectrice de bien-être, de fraîcheur et de biodiversité.
- **Requalifier les espaces verts sans vocation**, en particulier dans les secteurs de grands ensembles et **limiter la densification dans les zones pavillonnaires** pour conserver les espaces verts.
- **Améliorer la qualité des entrées de ville et des grands axes** : valoriser les axes structurants et leur mise en valeur paysagère et architecturale, prendre en compte le projet de BHNS et l'amélioration des circulations douces sur ces axes,
- **Valoriser la présence des cours d'eau et des sols naturels** pour leur rôle majeur dans le stockage des eaux pluviales, la biodiversité, la régulation du climat local et la qualité du cadre de vie.
- **Renforcer les continuités naturelles** identifiées sur le territoire, favoriser leur accès afin de faire bénéficier les Gargeois de ces espaces de nature.
- **Encourager la création de nouvelles continuités** (notamment du Parc de la Courneuve aux vallées du Croult et du Petit Rosne).
- **Préserver les milieux humides des vallées de l'urbanisation.**
- **Favoriser l'intégration et la préservation des animaux et de la faune urbaine.**

2- Relever le défi de l'adaptation au changement climatique : améliorer la résilience du territoire, intégrer les risques et nuisances dans l'aménagement et créer un environnement favorable à la santé et au bien-être.

- **Accroître la naturalité en milieu urbain** (végétalisation, espaces de pleine terre, toitures et murs végétalisés) **afin de renforcer la résilience du territoire, en particulier face aux îlots de chaleur urbains** par la création d'îlots de fraîcheur et la captation du carbone.
- **Assurer la préservation et l'amélioration des milieux naturels et des continuités écologiques** : vallée du Petit Rosne, vallée du Croult, coulée verte, Fort de Stains, parc de la Courneuve, zones humides.
- Mettre en application la charte de la construction durable pour les nouvelles constructions (à développer en lien avec la charte)
- **Prévoir des prescriptions limitant les risques de détérioration du bâti** dans les zones soumises aux aléas retrait-gonflement des argiles.
- **S'adapter au contexte géologique et aux risques de mouvements de terrain** existants (présence de gypse, d'alluvions compressibles et d'argile dans le sous-sol).
- **Limiter l'imperméabilisation des sols** et gérer les eaux de pluies courantes à la parcelle sous réserve d'une compatibilité avec la nature des sols et notamment la présence de gypse.
- **Prendre en compte les risques de pollution des sols** et les nuisances engendrées.
- **Encourager le développement des énergies renouvelables et des mobilités douces** comme alternatives à l'utilisation des énergies fossiles et de la voiture individuelle, émetteurs importants de gaz à effets de serre
- Développer un réseau de chaleur propre, produit localement et au prix stable à long terme pour les gargeois, en lien avec la station d'épuration du SIAH.
- Faciliter le raccordement au réseau de chaleur et imposer une obligation de raccordement

2- Relever le défi de l'adaptation au changement climatique : améliorer la résilience du territoire, intégrer les risques et nuisances dans l'aménagement et créer un environnement favorable à la santé et au bien-être.

- **Prendre en compte les nuisances (sonores/qualité de l'air)** liées au transport aérien et routier dans les futurs projets : orienter les projets comportant du logement ou des équipements accueillant des publics fragiles dans les zones les moins exposées ; limiter l'urbanisation autour des axes les plus exposés ; mettre en œuvre des mesures de réduction du bruit à la source (écran anti-bruit, chicanes...).
- **Prendre en compte le phénomène d'îlots de chaleur** urbains au sein des secteurs de projet, par la qualité des constructions (performance énergétique, choix des matériaux, gestion des eaux de pluie...) et par la conception des espaces verts (choix des essences, pleine terre, superficie, implantation) : valoriser les espaces verts sans vocation des grandes résidences et protéger les jardins des quartiers pavillonnaires.
- **Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air** notamment par la promotion de modes de déplacements à faible émissions.
- **Orienter la production agricole locale au service d'une alimentation de proximité, saine et peu coûteuse** (développement de l'agriculture urbaine, jardins partagés,...).

3 - Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé

Aménager le Fort de Stains et la coulée verte en un espace paysager permettant de rassembler les habitants autour d'activités sportives, pédagogiques et de loisirs.

Encourager la création de nouvelles continuités (notamment du Parc de la Courneuve aux vallées du Croult et du Petit Fosne).

Renaturation et reméandrage du Croult

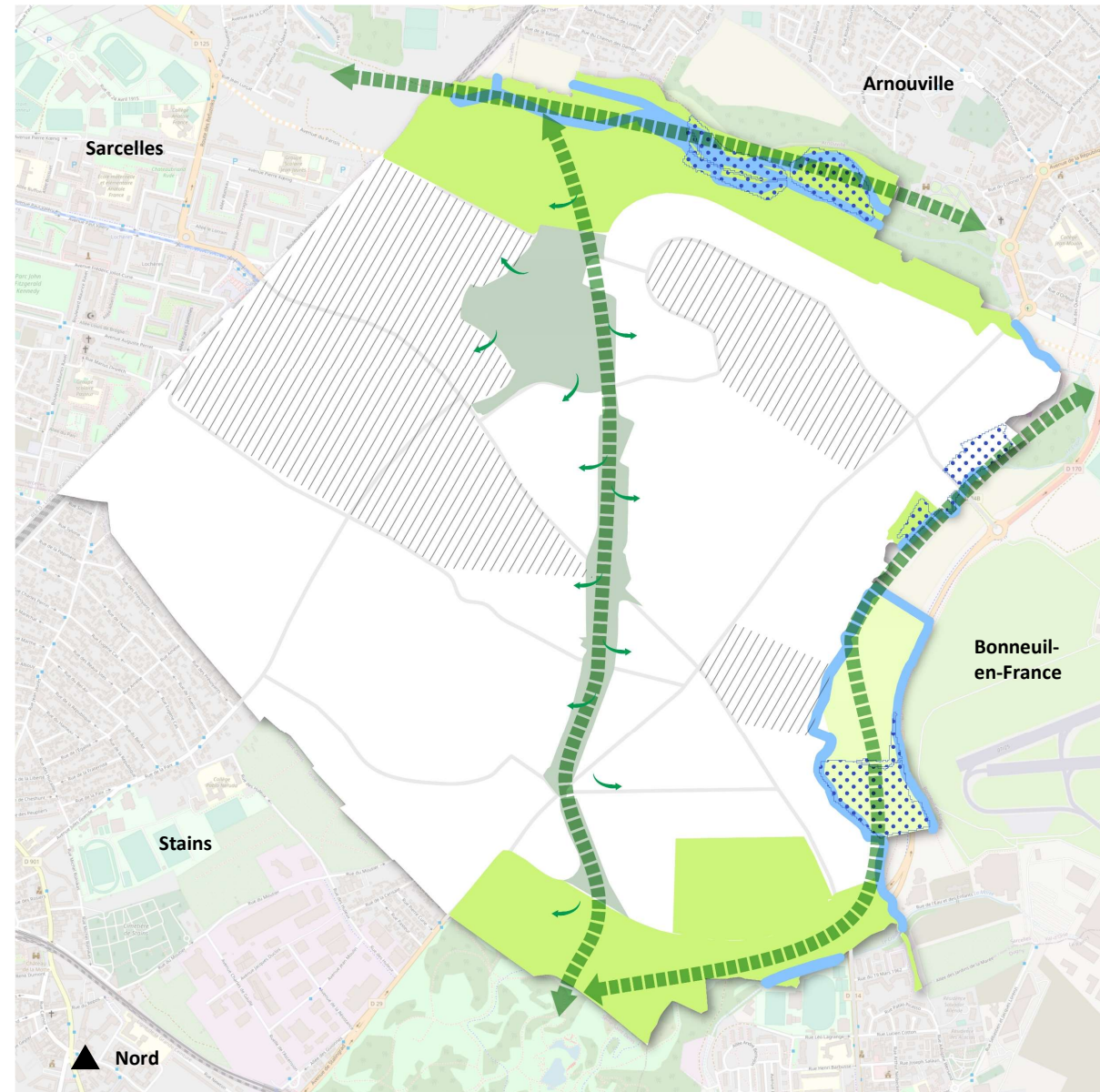
Mener une réflexion sur la création de continuités entre les cheminements piétons et les équipements sportifs et parcs, notamment aux abords du Fort de Stains.

Renforcer les continuités naturelles identifiées sur le territoire en limitant l'artificialisation des sols sur ces emprises ; favoriser leur accès afin de faire bénéficier les Cargeois de ces espaces de nature.

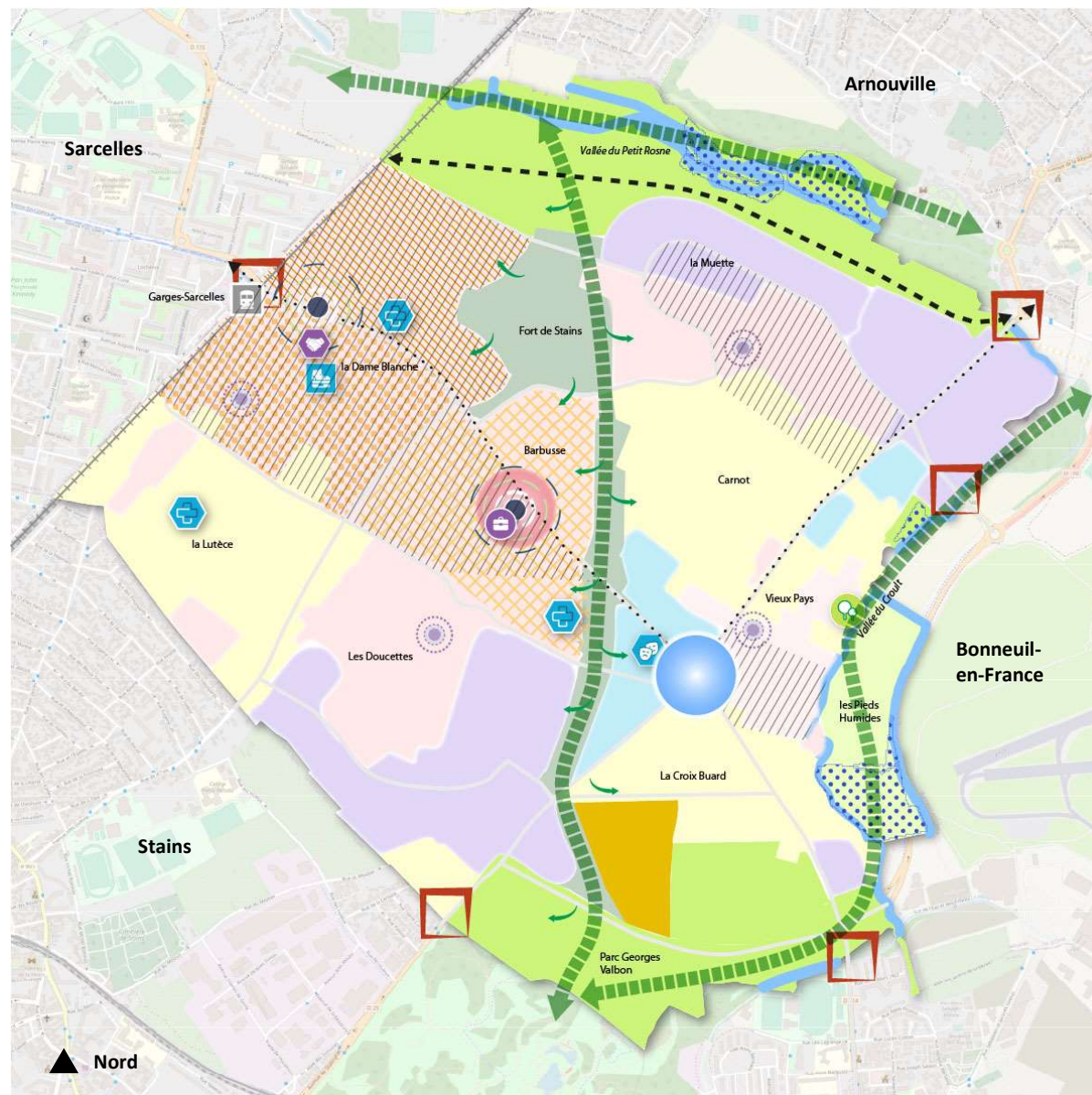
Préserver les milieux humides des vallées de l'urbanisation.

Valoriser la présence des cours d'eau et des sols naturels pour leur rôle majeur dans le stockage des eaux pluviales, la biodiversité, la régulation du climat local et la qualité du cadre de vie.

Permettre le déploiement d'un réseau de chaleur sur l'ensemble du territoire afin de faire bénéficier les usagers d'un service public de production et de distribution de chaleur moderne et performant en favorisant l'usage d'énergies alternatives aux énergies fossiles et en inscrivant le chauffage urbain dans une dynamique de Développement Durable ;



Cartographie de synthèse



1 - Affirmer l'identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante



Conforter l'attractivité des zones d'activités en améliorant leur desserte et leur lisibilité, et en améliorant leur qualité paysagère et environnementale (renaturation, lutte contre les îlots de chaleur urbains).
Requalifier notamment la ZAE de la Muette, en lien avec l'étude de diversification économique menée par la CARPF et en prenant en compte la création de l'avenue du Parisis. Conforter la vocation économique de la ZAE des Doucettes.



Faciliter l'accessibilité des Gargeois aux structures liées à l'emploi (bureau information jeunesse, pôle emploi...) notamment par la création d'un EMI (Espace Mutualisé Inclusif) rassemblant les structures autour de l'emploi



Favoriser le développement d'une économie profitable aux habitants notamment par la création d'une maison de l'économie sociale et solidaire



Structurer une polarité autour de l'innovation à rayonnement supra communal



Valoriser le site de la Sapinière comme un secteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie à travers un projet de rayonnement supra-communal et d'intérêt général public répondant aux ambitions de formation, d'inclusion et de santé. Conditionner l'évolution du site à la valorisation des espaces naturels supports de biodiversité et à la limitation de l'imperméabilisation des sols.

2 - Faire ville par la solidarité et les connexions urbaines : rassembler et connecter



Améliorer le cadre de vie des quartiers pavillonnaires en préservant les espaces de jardin, en luttant contre les divisions pavillonnaires et en évitant les divisions anarchiques de parcelles.



Diversifier l'offre de logements
Améliorer les conditions d'habitat



Poursuivre le projet de renouvellement urbain de la Dame Blanche Nord



Finaliser le projet de renouvellement urbain de la Dame Blanche Ouest



Préparer le renouvellement urbain des quartiers Barbusse/ Basses Bauges et Centre-Ville



Poursuivre l'amélioration de l'offre et développer l'accessibilité aux équipements et services



Assurer une couverture du territoire en équipements médicaux, notamment à travers de nouveaux projets de structures de santé



Conserver et valoriser les équipements publics de rayonnement supra-communal notamment la patinoire intercommunale et le gymnase Pablo Neruda



Adopter une stratégie globale et inclusive à destination de tous les publics en faveur de l'accès à la culture et aux loisirs notamment par la création du pôle d'innovation sociale et culturelle



Aménager un espace vert et des équipements sportifs de plein air sur le site Mornet.



Réaffirmer la place de Centre-Ville



Poursuivre les efforts de réhabilitation des principales polarités commerciales



Améliorer la qualité des entrées de ville



Mettre en œuvre le projet de l'avenue du Parisis afin de décongestionner le territoire.



Accompagner le développement de la ligne de transport structurante BHNS Garges-Sarcelles – Parc des Expositions – Roissy-Pôle.



Apaiser la circulation sur les grands axes.

3 - Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé



Aménager le Fort de Stains et la coulée verte en un espace paysager permettant de rassembler les habitants autour d'activités sportives, pédagogiques et de loisirs.



Encourager la création de nouvelles continuités (notamment du Parc de la Courneuve aux vallées du Croult et du Petit Rosne).



Renaturation et reméandrage du Croult



Mener une réflexion sur la création de continuités entre les cheminements piétons et les équipements sportifs et parcs, notamment aux abords du Fort de Stains.



Renforcer les continuités naturelles identifiées sur le territoire en limitant l'artificialisation des sols sur ces emprises ; favoriser leur accès afin de faire bénéficier les Gargeois de ces espaces de nature.



Préserver les milieux humides des vallées de l'urbanisation.



Valoriser la présence des cours d'eau et des sols naturels pour leur rôle majeur dans le stockage des eaux pluviales, la biodiversité, la régulation du climat local et la qualité du cadre de vie.



Permettre le déploiement d'un réseau de chaleur sur l'ensemble du territoire afin de faire bénéficier les usagers d'un service public de production et de distribution de chaleur moderne et performant en favorisant l'usage d'énergies alternatives aux énergies fossiles et en inscrivant le chauffage urbain dans une dynamique de Développement Durable ;